

TRAVAUX

City stade : suite à la rétrocession du City stade par la CC2V à la commune, des barrières ont été installées devant l'aire de jeu empêchant ainsi les véhicules de se garer sur la pelouse.



Périscolaire : Création d'une porte d'accès entre le bâtiment périscolaire et l'espace derrière le bâtiment des écoles

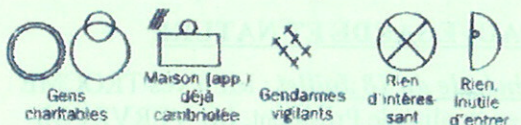
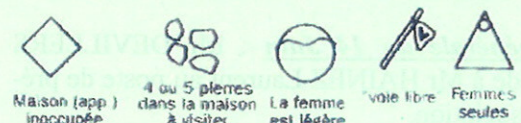
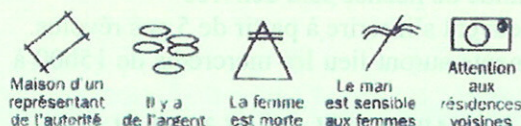
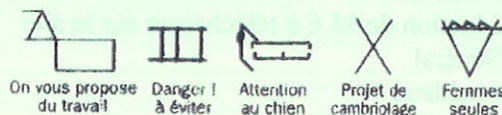
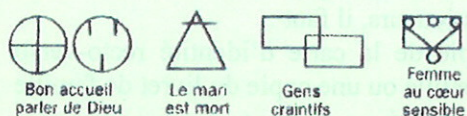
Produits phytosanitaires : Il est désormais interdit d'utiliser des désherbants dans les filets d'eau. Nos employés sont mis à contribution pour les nettoyer manuellement.

RAPPEL DE PRUDENCE ELEMENTAIRE

Pour se protéger des cambriolages

Il vous faut :

- ◇ Sécuriser l'accès au domicile
- ◇ Ne pas inscrire son nom sur un trousseau de clés ou le laisser sous le paillason
- ◇ Cacher soigneusement les objets de valeur
- ◇ Prévenir les voisins de votre absence
- ◇ Simuler une présence
- ◇ Éviter d'informer sur les réseaux sociaux que vous partez en vacances
- ◇ Prévenir policiers et gendarmes dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances »
- ◇ Gare aux signes tracés aux abords d'une propriété. Les prendre en photo et prévenir la gendarmerie avant de les effacer.
- ◇ Tout objet qui traîne devant chez vous (enjoleur, canette etc.) peut également être un signe.



En cas de doute, n'hésitez pas à prévenir les forces de l'ordre !!

Information pratiques :

Complémentaire santé

Pour être mieux remboursé de vos soins médicaux, il est utile de bénéficier d'une complémentaire santé. Afin de faciliter l'accès à la complémentaire santé de votre choix, l'Assurance Maladie vous propose deux aides dont l'attribution dépend de votre situation personnelle ainsi que de vos ressources :

◇ la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC)

◇ L'Aide à la Complémentaire Santé (ACS)

Au 1er Juillet 2014, le plafond de ces deux aides change. Afin de vous aider à savoir si vous pouvez bénéficier de l'une de ces aides, l'assurance maladie met à votre disposition sur son site www.ameli.fr un simulateur de droits qui vous permet d'obtenir en un clic une estimation anonyme et gratuite de votre droit.

Aides pour l'amélioration de l'habitat

Pour tout renseignement sur ces aides, vous pouvez vous adresser à la communauté de commune - Mme Gaëlle CHAUVELIN - tel : 03 44 96 31 00 ou sur le site de la CC2V : <http://.cc2v.fr>

Ecrivain public : Il sera à votre disposition à la mairie les jeudi de 16h à 17h00 les 4 et 18 Septembre, les 2 et 16 octobre, les 6 et 20 novembre, les 4 et 18 décembre.

Centre Angèle Fontaine - rue du Général Koenig à Thourotte - Tel 03 44 90 68 90

Ce centre est en mesure de vous aider dans de nombreuses démarches :

- ◇ Accompagnement individualisé aux démarches quotidiennes
- ◇ Pour les demandeurs d'emploi :
 - accompagnement individualisé
 - le cercle des demandeurs d'emploi
 - l'atelier informatique
 - démarches auprès des entreprises
- ◇ Point informatique jeunesse
- ◇ Service développement social, éducatif, jeunesse

N'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement

DECES

- ◇ Le 4 Juillet : M. BUTTAZZONI Bruno à l'âge de 86 ans
- ◇ Le 10 Juillet : M. CIESLAK Marcel à l'âge de 83 ans
- ◇ Le 15 Juillet : M. LE BIHAN Yves à l'âge de 89 ans

DICTONS ET PROVERBES

- ◇ Coupe ton bois en pleine lune d'août, il sera sain comme un os
- ◇ En août les gélines sont sourdes (car ce mois là les poules sont silencieuses)
- ◇ En août, quiconque dormira sur midi s'en repentira
- ◇ Août mûrit, septembre vendange, en ces deux mois tout s'arrange



PLESSIS INFO

AOÛT 2014

BULLETIN N° 77



AGENDA

3 Août : Match amical de foot annulé

19 Août : réouverture de la bibliothèque

23 Août :

◇ 9h30 : distribution des brioches aux aînés de plus de 65 ans

◇ 15h00 : ouverture des activités foraines

◇ 22h30 : feu d'artifice place du château

24 Août :

◇ 9h00 : concours de pétanque au boulodrome

◇ 15h00 : attractions foraines

25 Août : Attractions foraines

26 Août : Passage de la balayeuse

26 Août : distribution des fournitures scolaires

27 Août : 15h00 Inscription au foot

FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MAIRIE

Le Jeudi 14 Août 2014

Le Lundi 25 Août 2014

FETE COMMUNALE

Samedi 23 Août

À partir de 9h30 : les élus, les membres du CCAS, les membres du comité des fêtes distribueront brioches et bouteilles de cidre aux aînés de plus de 65 ans à leur domicile.

15h00 : ouverture des attractions foraines.

22h30, place du château :

FEU d'ARTIFICE

tiré par les « Peintres du Ciel ».



Nous comptons sur votre présence
Venez nombreux

L'association Magic Danse s'excuse de ne pouvoir organiser sa paëlla géante cette année, mais elle vous donne rendez-vous l'année prochaine en espérant vous trouver toujours aussi nombreux aux rendez-vous.

Dimanche 24 Août : Rendez-vous au boulodrome près de la salle multifonction pour le **concours de pétanque** réservé aux habitants de la commune.



Les inscriptions se font à 9h00.

Les jeux se feront en doublette à la mêlée en 3 parties.

Le concours sera clôturé par la remise des prix suivie du verre de l'amitié.

15h00 : Ouverture des attractions foraines

Lundi 25 Août : à partir de 15h00, demi tarif sur l'ensemble des manèges de la fête offert par les forains.

Pour tout renseignement sur les festivités, s'adresser en mairie au 03 44 76 11 37.

MARCHE BARBECUE

Notre traditionnelle marche barbecue organisée par la municipalité se déroulera le **dimanche 7 septembre** à partir de 10h00.

Une marche en forêt suivie d'un barbecue pour passer un bon moment en toute convivialité en famille ou entre amis.

Vous avez le choix entre effectuer la marche avec ou sans restauration ou la restauration sans la marche.

Les tarifs pour le barbecue restent inchangés : 8 € pour les adultes et 4 € pour les enfants.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en mairie et retirer votre coupon repas.

L'après-midi se terminera en toute tranquillité par des jeux de société, de palets ou de boules.

BIBLIOTHEQUE

Réouverture de la bibliothèque le **mardi 19 Août** aux heures habituelles : les mardis de 16h30 à 19h00 et les samedis de 10h00 à 12h00. Tel : 03 44 76 77 86

FOURNITURES SCOLAIRES

Les collégiens pourront venir retirer leurs fournitures scolaires offertes par la communauté de communes, en mairie à **partir du mardi 26 Août** aux heures d'ouvertures habituelles du secrétariat.



ECOLES

26 Juin : Inauguration d'une fresque en mosaïque imaginée, dessinée et créée par les enfants avec l'aide d'une mosaïste professionnelle.



28 Juin : Spectacle de fin d'année



Le spectacle de fin d'année dans le parc du château a réuni tous les élèves des écoles maternelle et élémentaire. Il portait sur le thème du respect de la planète, de la récupération des déchets. Le temps s'est maintenu le matin, mais malheureusement la pluie est venue gâcher le barbecue et le lancer de ballons.

Moment d'émotion quand Mme CASSAN reçoit fleurs et cadeau avant son départ pour la région Toulousaine à la rentrée prochaine.



30 Juin : Remise des dictionnaires

Remise de dictionnaires par M. le Maire aux élèves de CM2 passant en 6ème, avec ses plus vives félicitations.



30 Juin : Visite de la Mairie

Les enfants de CE1 visitent la mairie. Les questions fusent, toujours pertinentes.

Un goûter : chouquettes, viennoiseries et jus de fruit, clôture cet après-midi.



30 Juin : Les enseignants, les élus de la commission scolaire, les parents d'élèves et l'inspecteur d'académie venu pour l'occasion, se sont réunis afin d'officialiser la fermeture d'une classe en école élémentaire. Les effectifs étant passés de 80 à 73 élèves, il n'était malheureusement pas possible de conserver la classe ouverte l'année dernière.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juin 2014

L'ordre du jour et les décisions votées ce jour là sont les suivantes :

- ◇ Rapport 2013 des différents concessionnaires énergie de la commune (GrDF, SAUR)
- ◇ Lancement du marché de travaux d'aménagement et de la réhabilitation de l'impasse des écoles
- ◇ Lancement du marché des études de conception du réseau de refoulement des eaux usées vers la station d'épuration de Choisy au Bac. Des subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'eau ont été accordées.
- ◇ Lancement du marché d'une tranche de travaux pour le changement des branchements en plomb de la commune. L'état nous octroie 48 000 € de subvention sur un montant de 120 000 €.
- ◇ Etablissement d'un questionnaire pour l'octroi de subventions aux associations
- ◇ Réorganisation du service administratif dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires
- ◇ Mise en place de règlements pour les services périscolaire, cantine et centre aéré.
- ◇ Nous adhérons à la motion de soutien à l'action des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'état aux communes (30%).

La contribution de la commune au redressement des finances publiques est de 6 974 € sur la dotation forfaitaire des communes.

Il est à noter d'autres versements obligatoires :

FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources

Intercommunales et Communales) . Ce fonds est reversé à des intercommunalités et communes moins favorisées. En 2014 pour notre commune nous devons verser **9 498 €**.

FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) C'est le 2ème mécanisme destiné à compenser le manque à gagner suite à la suppression de la taxe professionnelle. Pour les collectivités dites « gagnantes », un prélèvement est effectué sur leurs recettes fiscales, **prélèvement qui sera d'un montant de 30 005 € pour l'année 2014 au Plessis Brion.**

◇ Nous adhérons à une motion émanant du Conseil Général de l'Oise relative à l'efficacité et l'utilité du service public départemental de proximité.

Le détail de toutes ces décisions est consultable sur notre site internet www.lepllessibrion.com ou sur les panneaux d'affichage de la mairie

RATTACHEMENT DE L'OISE A UNE REGION

Vous avez la possibilité de donner votre avis sur le rattachement de l'Oise à une autre région que la Picardie.

Pour cela, il vous faut aller sur le site « Conseil Général de l'Oise », www.oise.fr puis « Mes actualités », puis « Le grand choix » et ensuite vous pouvez voter dans « vous avez la parole ».

FESTIVAL DES FORETS

Le concert pyrotechnique prévu initialement le 9 Juillet dans le parc du château a été reporté au 10 en raison du mauvais temps.

Malgré ce report de date, 400 personnes assistaient au spectacle.

Les plus grands compositeurs ont été joués avec brio par Thomas ENCHO



au piano et Vassilena SERAFIMOVA aux percussions, un duo explosif dont les rythmes déchainés font éclater les frontières entre classique et jazz.

Une soirée brillante, couronnée par un feu d'artifice musical qui a embrasé le château.



14 JUILLET

Rendez-vous avait été pris à 15h00 sur le parvis de la salle multifonction pour célébrer le 14 Juillet.

Les enfants, la fanfare de Ribécourt, les élus, les anciens combattants et nos concitoyens ont formé un défilé qui nous a conduit jusqu'au monument aux morts.

Une gerbe y a été déposée par Liliane Brunel, conseillère et Jacky Godin.

De retour à la salle multifonction, un paquet de bonbons a été offert à tous les enfants. Un verre de l'amitié a été proposé aux personnes présentes. Puis différents jeux ont occupé les enfants avec des lots à la clé.



Pour les adultes un concours de belote a clôturé cet après-midi très chaleureuse et conviviale.

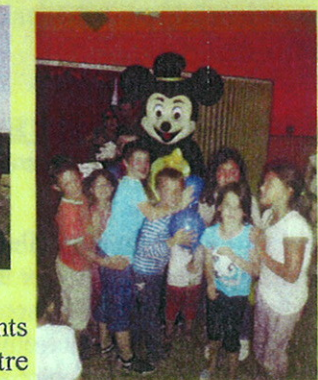


CENTRE AERE

Notre centre aéré ouvert, cette année encore, toute la journée, accueille 67 enfants de 4 à 16 ans.

Sur le thème « un monde fantastique » les enfants participent à de nombreuses activités et sorties. La municipalité est fière de pouvoir maintenir, année après année, l'ouverture et les animations de ce centre en prenant à sa charge une bonne partie des frais de gestion.

Nadège FOULOY, directrice, gère les animatrices et un animateur, pour la plupart originaires de notre village, ainsi que l'organisation des activités qui ravissent les enfants.



Nous remercions les parents qui font confiance à notre centre.

U. S. P. B.

3 Août : Initialement un match amical était prévu au stade Jean Juvigny à 15h00 entre US Choisy au Bac et Balagny.

Malheureusement, le terrain de foot ayant été envahi de façon illégale par les gens du voyage, et le terrain rendu impraticable, le match est annulé.

27 Août à partir de 15h00 : Inscriptions à la pratique du football au stade Jean Juvigny.

Pour les nouveaux joueurs, il faut :

- ◇ Une photocopie de la carte d'identité recto-verso sur la même feuille ou une copie du livret de famille
- ◇ Une photo d'identité
- ◇ Le bon de réduction de 15 € à télécharger sur le site du Conseil Général
- ◇ Un certificat médical
- ◇ Une demande de licence sera délivrée

Les enfants peuvent s'inscrire à partir de 5 ans révolus. Les entraînements auront lieu les mercredis de 15h00 à 17h00.

Contact : Mr PERARD - Tel : 06 64 37 92 74

Assemblée générale du 14 Juin : Mr DEVILLERS Gaëtan succède à Mr HAINEZ Laurent au poste de président de l'association.

SAUVEGARDE ET NATURE

Assemblée générale du 18 Juillet : Mr Yves TROCME est reconduit en qualité de Président, Mr VERVIN Olivier en qualité de secrétaire et Mr Guy SERBIN, trésorier.